

### **Note de commentaires concernant le tableau « Evolution de l'âge du décès »**

Le tableau « Evolution de l'âge du décès » est, par lui-même, très explicite :

On y voit, notamment, **l'importance considérable de la mortalité infantile aux XVIIe et XVIIIe siècles, jusque vers 1782 : environ 60% de la population meurt avant d'avoir atteint l'âge de 20 ans !** Et cette mortalité ne baisse d'une façon significative qu'à partir de cette dernière date.

Corrélativement, pour les adultes, l'âge de décès de fréquence maximale passe, mais un peu plus tard (vers 1823-1832), de la tranche 60-70 à la tranche 70-80.

Cette évolution résulte, vraisemblablement, d'une amélioration des conditions de vie :

Sous Louis XIV, le sort des paysans était effroyable ; que l'on se souvienne de ce que La Bruyère écrivait, à leur propos, dans « Les Caractères » (à la fin du chapitre XI) : « ... ils ont comme une voix articulée, et, quand ils se lèvent sur leurs pieds, ils montrent une face humaine ; et en effet ils sont des hommes. Ils se retirent la nuit dans des tanières, où ils vivent de pain noir, d'eau et de racines ... ».

Sous le règne de Louis XV, en revanche, une mise en ordre générale s'amorça (notamment avec les « Intendants ») ; elle se traduisit par un essor économique qui commença à porter ses fruits au cours des dernières décennies. Puis, vint, avec le XIXe siècle, les débuts de l'ère industrielle...

Il est à remarquer que les soubresauts, voire les bouleversements, politiques (la période révolutionnaire, puis l'Empire, la Restauration, etc ...) ne semblent pas avoir troublé cette évolution qui a continué avec une régularité remarquable.

A ces considérations générales, nous ajouterons, simplement quelques remarques de détail :

1 – Si tous les décès figurant dans les registres ont été pris en compte dans la dernière colonne (Nombre total de décès), les calculs effectués n'ont porté, bien évidemment, que sur ceux où l'âge était clairement indiqué, la différence pouvant être assez importante pour certains registres des XVIIe et XVIIIe siècles.

2 – Les pourcentages indiqués pour chaque tranche ont été arrondis à l'entier le plus voisin, ce qui entraîne, pour chaque ligne une somme qui peut s'écarter légèrement du total théorique de 100.

3 – Des lignes ont été réservées au bas du tableau, pour des inscriptions ultérieures, au fur et à mesure de l'avancement du transfert informatique.